

U. F. R. Langues, Cultures et Communication

DÉPARTEMENT D'ANGLAIS



LIVRET DE L'ÉTUDIANT
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2017-2018



LICENCE 1^{ère} ANNÉE
Semestres 1 et 2

Directrice des Études de Première Année (DEPA) :
Anne ROUHETTE, Bureau D15
Anne.ROUHETTE@uca.fr

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1- Les responsables du Département

Pour toute question pédagogique ou relative à votre cursus universitaire, vous devez vous adresser au secrétariat ou au responsable de votre année d'étude. Pour l'année universitaire 2017-2018, les responsables sont :

- Direction de Département

Laurence GOURIEVIDIS, bureau C3. Laurence.GOURIEVIDIS@uca.fr

- Responsables d'année :

Directrice d'Études de 1^{er} année (DEPA)

Anne ROUHETTE, bureau D15. Anne.ROUHETTE@uca.fr

Licence 2^e année

Aurélie BARNABÉ, bureau D3. Aurilie.BARNABE@uca.fr

Licence 3^e année

Linda GARBAYE, bureau C4. Linda.GARBAYE@uca.fr

Les horaires de permanence sont affichés sur la porte du bureau de chaque responsable, sur la porte du secrétariat et sur le site du département.

Vous pouvez aussi demander un rendez-vous à l'enseignant-référent en laissant un mot dans sa boîte à lettres ou (encore mieux) en lui envoyant un message électronique afin qu'il puisse vous contacter. Vous n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées électroniques et téléphoniques, ainsi que le motif de votre demande. Toute correspondance par mél doit se faire à partir de votre adresse électronique UCA.

2- Le secrétariat

L'accueil des étudiants est l'une des nombreuses fonctions du secrétariat. **L'inscription administrative ainsi que l'inscription pédagogique, qui est aussi l'inscription aux examens**, y sont assurées.

Secrétariat du département d'anglais :

Fiona OUKALI, bureau A 17, tél : 04.73.40.63.50. Fiona.OUKALI@uca.fr

Horaires d'ouverture : consultez l'affichage sur la porte

3- L'environnement numérique de travail (ENT)

Pour accéder à l'ENT, vous aurez besoin de vous **authentifier** au moyen de **vos** **identifiant** (ou **nom d'utilisateur**) et **vos** **mot de passe**. Pour récupérer votre identifiant et votre mot de passe provisoire (que vous modifierez par la suite), vous devez vous munir de **vos** **carte d'étudiant**. Avant d'entamer cette procédure, votre inscription administrative doit donc être terminée.

L'ENT est un outil précieux que vous devez prendre l'habitude d'utiliser. Il vous permettra, entre autres, de :

- consulter le courrier électronique envoyé par l'université à votre adresse électronique UCA. **L'université utilise exclusivement cette adresse pour le courrier électronique qu'elle vous adresse. Votre compte UCA sera créé et activé le lendemain du jour de votre inscription administrative. Vous devez consulter ce compte régulièrement.** Vous pouvez facilement mettre en place une redirection automatique vers votre adresse personnelle hotmail, gmail, orange ou autre.
- accéder aux sites de cours créés par certains enseignants afin d'y consulter des compléments de cours
- trouver les adresses mél des enseignants
- vous documenter sur les possibilités de séjour à l'étranger proposées par le département
- consulter le calendrier scolaire et les résultats des examens
- vous tenir au courant des actualités du département et de l'université
- vous connecter au WIFI de l'université

4- Lieux de travail, bibliothèques, wifi

a. SALLE DE TRAVAIL/LECTEUR (et de prêt) A CARNOT – SALLE A11

En salle A11, vous trouverez des usuels, une sélection de périodiques et des ouvrages pour les concours de l'enseignement.

- Consultation sur place : 19 places
- Prêt à domicile du fond de la **Bibliothèque d'anglais** (sur demande de communication remplie sur place ou par mail)
- Retours en dehors des horaires d'ouverture, boîte aux lettres « retours » (couloir A)
- **Ordinateurs en accès libre et wifi**
- Renseignements bibliographiques
- Prêt entre bibliothèques

Horaires d'ouverture

Lundi : 10h - 18h ; Mardi : 10h - 18h ; Mercredi : 10h - 18h ; Jeudi : 10h - 18h ; Vendredi : 9h - 12h

Fermée pendant les congés universitaires et de fin mai à mi-septembre.

<http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/19>

b. BIBLIOTHÈQUE GERGOVIA (site Gergovia)

- Consultation sur place
- Prêt de documents à domicile
- Documentation en ligne
- Prêt entre bibliothèques
- Formation à la recherche documentaire
- **Ordinateurs en accès libre et wifi**
- Photocopieurs et imprimante

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h00 à 21h00 ; vendredi 8h00 à 19h00.

<http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/25>

La **bibliothèque Lafayette** s'adresse surtout aux étudiants de niveau master et aux enseignants-chercheurs. <http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/26>

c. ZONES WIFI (la plupart des zones sont signalées par un panneau)

L'accès au réseau WiFi *Auversup sans fil* est gratuit pour tous les étudiants mais nécessite une **authentification**. Vous devez donc impérativement connaître **votre identifiant** et **votre mot de passe**. **Il s'agit des mêmes identifiant et mot de passe qui vous permettent d'accéder à l'ENT.**

Site Carnot

- Bâtiment Le Manège (presque tout le bâtiment)
- Bâtiments Carnot : Hall d'entrée Avenue Carnot, près des bibliothèques, tous les amphis, ainsi que le 3^e étage
- Centre des Langues et du Multimédia (presque tout le bâtiment)

Site Gergovia

- Grande bibliothèque et salle multimédia (ouverte 8h00-19h00)
- 1^{er} étage (salles 112 et 113 et ailleurs)
- 3^e étage (aux alentours de la salle informatique)
- Amphis 1, 2 et 3

5- Relations Internationales

Les étudiants qui le souhaitent peuvent postuler pour passer **un ou deux semestres d'études** dans une université étrangère à partir de la L3. Une réunion d'information est organisée chaque année courant novembre concernant la procédure de candidature à ces séjours d'études. Les dépôts de candidature s'effectuent en décembre pour un départ l'année suivante. Pour plus de renseignements, contacter Laurence GOURIEVIDIS au Département d'Anglais : Laurence.GOURIEVIDIS@univ-bpclermont.fr

Il est également possible de postuler pour partir en tant qu'assistant de langue dans un pays anglophone. Notre département recrute directement pour divers postes dans le secondaire et le supérieur, en Angleterre, en Irlande et aux États-Unis. Nous travaillons également avec le CIEP. Une réunion d'information sera organisée en novembre.

Pour se documenter en détail sur toutes ces possibilités de séjours à l'étranger, allez sur le site du département, rubrique « International », où vous trouverez le nom des responsables des diverses campagnes de recrutement. Consultez régulièrement le tableau d'affichage « International » couloir D.

6- Infirmerie

Carole BONJEAN, Gergovia, 2^e étage, salle 234. Tél. 04.73.34.66.00.

7- Formations et organisation des études

À partir de la rentrée 2017, le département d'Anglais propose une licence à caractère pluridisciplinaire qui facilite la réorientation vers certaines filières. Les enseignements sont

organisés de façon à mêler les apports fondamentaux dans la discipline choisie en premier lieu, c'est-à-dire l'anglais (discipline dite **majeure**) à des enseignements d'une autre discipline, dite **mineure**.

En L1, le parcours anglais organise ses matières de la manière suivante :

- 60% d'enseignements fondamentaux sont proposés aux étudiants inscrits dans le parcours anglais (6 UE au S1, 5 au S2)
- 40% des enseignements sont pris dans une autre discipline (3 UE au S1, 2 au S2).
- Deux UE sont transversales.

Les étudiants en L1 mention LLCER, parcours anglais, peuvent choisir entre les mineures suivantes :

- La Mention **ARTS**, qui propose 3 parcours : Arts du spectacle, Métiers du livre et stratégies numériques, ou tourisme. Tous les détails sont disponibles auprès du département Métiers de la Culture (UFR LSH). Nombre de places limité ; inscrivez-vous rapidement pour être sûr(e) d'avoir votre premier choix.
- La Mention **EI** (études européennes et internationales), parcours ESE (European Studies in English, UFR LCE). Attention, le nombre de places est limité à 5.

Dans la cohérence de la pluridisciplinarité en L1, le parcours anglais organise en L2 ses matières de la manière suivante (voir le livret L2 pour plus de détails) :

- 70% d'enseignements fondamentaux sont proposés aux étudiants inscrits dans le parcours.
- 30% des enseignements sont pris ailleurs. Il peut s'agir d'une poursuite de la mineure dans la mention « Arts » ou dans la mention EIE, d'un parcours pluridisciplinaire lettres-sciences ou lettres administration, ou d'une mineure disciplinaire (anglais) à visée professionnelle (enseignement/recherche).

La L3 ne propose plus de mineure (voir livret L3 pour plus de détails).

8- Poursuite des études

a – Concours de l'enseignement

La préparation au CAPES est assurée dans le cadre du Master MEEF parcours « enseignement de l'anglais ». Ce Master est un Master de l'ESPé (Ecole Supérieure du Professorat et de l'éducation) qui est une composante de l'Université Clermont Auvergne. La formation en Master et la préparation au Capes sont assurées conjointement par le Département d'Anglais et l'ESPé.

La préparation à l'Agrégation est assurée par le Département d'Anglais

Pour être reçu(e) aux concours du Capes et de l'agrégation, il faut être titulaire d'un Master.

Pour tout renseignement, contactez Mme Isabelle Hervouet : Isabelle.Hervouet@uca.fr

b- Master Recherche Études Anglophones

Ce Master est une spécialité du Master LCE et se déroule en deux ans. En plus de cours traditionnels, cette formation comprend la participation à des séminaires de recherche, une activité personnelle de recherche, la rédaction et la soutenance d'un mémoire sur un travail d'études et de recherche. Chaque étudiant est placé sous la responsabilité d'un directeur de recherche en 1^e et 2^e années.

Pour tout renseignement, contactez Mme Sophie Chiari : Sophie.Chiari@uca.fr

c- Doctorat

Le Doctorat se prépare en trois ans. Ces années sont consacrées à la rédaction d'une thèse. Le doctorant soutient cette thèse devant un jury composé de quatre à six enseignants-chercheurs.

TABLEAU SYNTHETIQUE DES ENSEIGNEMENTS EN L1 :

S1	S2
MAJEURE	MAJEURE
UE 1 : Traduction littéraire	UE 1 : Traduction littéraire
UE 2 : Culture	UE 2 : Culture
UE 3 : Langue	UE 3 : Langue
UE 4 : Maîtrise de la langue	UE 4 : Culture approfondissement
UE 5 : Civilisation	UE 5 : maîtrise de la langue
UE 6 : Littérature	UE transversale 1 : Lansad
	UE transversale 2 : MTU et O2I
MINEURE ESE	MINEURE ESE
UE 7 : Culture européenne 1	UE 6 : Culture européenne
UE 8 : Culture européenne 2	UE 7 : traduction presse
UE 9 : traduction presse	UE 8 : Cinéma
UE 10 : Traduction consécutive	
<u>OU</u> MINEURE Métiers du livre	<u>OU</u> MINEURE Métiers du livre
UE 7 : Acteurs, lieux et pratiques	UE 6 : Production éditoriale contemporaine
UE 8 : Politiques et institutions culturelles	UE 7 : La médiation dans le domaine du livre et de la lecture
UE 9 : Culture et économie de l'information	UE 8 : Histoire du livre et des pratiques de la lecture de l'antiquité à l'âge classique
UE 10 : Grands jalons de l'histoire universelle	
<u>OU</u> MINEURE Arts du spectacle	<u>OU</u> MINEURE Arts du spectacle
UE 7 : Cinéma : naissance d'un autre langage	UE 6 : Du cinéma classique au cinéma post-moderne
UE 8 : Théâtre et société au XVIIIe siècle	UE 7 : Création et politique théâtrale
UE 9 : Musique : initiation à l'écoute	UE 8 : Musique : formes et genre
UE 10 : Cinéma, histoire et société	
<u>OU</u> MINEURE Tourisme	<u>OU</u> MINEURE Tourisme
UE 7 : Acteurs, lieux et pratiques du tourisme	UE 6 : Aménagement
UE 8 : Institutions du tourisme	UE 7 : Histoire du tourisme
UE 9 : Introduction à l'économie générale et touristique	UE 8 : Communication : principes généraux
UE 10 : Histoire de l'art : art antique	

**ENSEIGNEMENTS L1
2017-2018**

CM = cours magistral (en principe dans un amphi)

TD = travaux dirigés (en groupes de 30-40 étudiants, dans une salle de cours)

UE = unité d'enseignement

Les modalités d'évaluation (contrôle des connaissances) précisées ici sont à destination des étudiants assidus, qui ne sont pas dispensés de certains cours.

Semestre 1

Aux cours qui figurent ci-dessus s'ajoutent les enseignements de l'UE transversale qui n'apparaît qu'au S2, la MTU (méthodologie du travail universitaire) et l'O2I. Vous en trouverez les descriptifs plus bas.

UE 1 – TRADUCTION LITTÉRAIRE

THÈME = traduction du français vers l'anglais (TD, 1 heure)
enseignants

Plusieurs

VERSION = traduction de l'anglais vers le français (TD, 1 heure)
enseignants

Plusieurs

Outils indispensables

Un dictionnaire unilingue et un dictionnaire bilingue (des indications plus précises seront données lors des cours)

Un manuel de vocabulaire (voir ci-dessous)

Contrôle des connaissances :

1^{ère} session : 1 examen écrit de 3h (1h30 + 1h30)

2^{ème} session : 1 examen écrit de 3h (1h30 + 1h30)

UE 2 - CULTURE

LITTÉRATURE AMÉRICAINE (1 heure CM) : M. Richard Anker

Introduction to 19th Century American Literature

This course is a historical survey of American literature from its beginnings to the late 19th century. With the cultural background of the Puritan heritage, the experience of wilderness and the democratic experiment in mind, we'll study the awakening of a self-consciously American literary sensibility as it emerges at the beginning of the 19th century and follow some of its transformations in several works of major writers up to the modernist period. Particular attention will be paid to tensions at work in narrative forms of neo-classicism, romanticism (including the American gothic), realism and naturalism.

Required reading (Both books can be purchased at *Les Volcans* or at Amazon (English version):

- 1) Henry James, *The Europeans*. Oxford World's Classics.
- 2) *The Penguin Book of American Short Stories*, edited by James Cochrane, Penguin Books, first published in 1969 (*this book is also required for the second semester*).

The Europeans (1878) and the following stories from the Penguin selection should be read BEFORE the beginning of classes in September:

Washington Irving: "The Legend of Sleepy Hollow" (1820)
Nathaniel Hawthorne: "Young Goodman Brown" (1835)
Edgar Allan Poe: "The Fall of the House of Usher" (1839)
Herman Melville: "Bartleby" (1856)
Stephen Crane: "The Bride Comes to Yellow Sky" (1898)

Photocopied extracts from the following texts (which can be consulted on-line) will be provided in class:

Ralph Waldo Emerson: "Nature" (1836), "Self-Reliance" (1841)
Henry David Thoreau: *Walden* (1854)

Contrôle des connaissances :

- 1^o session : un examen écrit de 1h30.
- 2^o session : un examen écrit de 1h30.

CIVILISATION BRITANNIQUE (1 heure CM) : Mme Isabelle Fernandes

Les cours magistraux présenteront un panorama – politique et religieux – de l'Angleterre du XV^e au XVIII^e siècle, en insistant davantage sur l'évolution des relations entre le monarque et le Parlement afin d'expliquer pourquoi la monarchie est progressivement devenue parlementaire.

Bibliographie (lectures obligatoires):

Guy John, *The Tudors. A Very Short Introduction*, Oxford University Press, 2000.
Morrill John, *Stuart Britain. A Very Short Introduction*, Oxford University Press, 2000.
O'Driscoll James, *Britain. The Country and its People*, Oxford University Press, 2009 (lire les 2 premiers chapitres).

Contrôle des connaissances :

- 1^o session : un examen écrit de 1h30.
- 2^o session : un examen écrit de 1h30.

UE 3 - LANGUE

GRAMMAIRE (CM, 1 heure) : **Mme Aurélie Barnabé**

Ce cours propose une étude détaillée du syntagme verbal. L'étude du groupe verbal sera divisé en quatre parties, respectivement intitulées : (1) Énoncés, Auxiliaires, Verbes – (2) Temps et Aspect – (3) Adverbes et (4) Style indirect. Chaque partie sera étudiée et approfondie à l'appui de deux livrets – le livret n°1 et le livret n°2 – supports du cours magistral dans lesquels figureront théorie et exercices d'application. L'étudiant, en plus de la théorie du cours à assimiler, sera également chargé d'effectuer un travail personnel qui consistera à faire les exercices d'application des deux livrets qui lui seront distribués, le cours magistral étant lui uniquement consacré à la transmission des connaissances théoriques.

Il est absolument nécessaire de se procurer l'ouvrage de grammaire indiquée ci-dessous (cf. 1.), ouvrage qui représente également une base théorique du cours magistral et qui propose des exercices d'application du cours. Par ailleurs, un ouvrage de lexicologie anglaise (cf. 2) constitue une pièce nécessaire du cours que chaque étudiant devra se procurer et qui lui sera indispensable aussi pour les cours de traduction, comme indiqué plus haut.

Ouvrages de référence

1. *Grammaire Raisonnée 2 – anglais – Niveau Supérieur C1*. Éditions Ophrys. Persec, Sylvie & Burgué, Jean-Claude.
2. *Le Mot et L'Idée 2 – anglais – vocabulaire thématique*. Éditions Ophrys. Jean Rey, Christian Bouscaren, Alain Mounolou.

Contrôle des connaissances :

- 1^{ère} session : 1 examen écrit d'1h
- 2^{ème} session : 1 examen écrit d'1h

ÉTUDE DE LA LANGUE (TD, 1 h) **Mme Aurélie Barnabé, Mme Wendy Schottman**

Ce cours entre en complémentarité avec le cours magistral de grammaire qui couvre un aspect théorique de la grammaire anglaise. Abordant les points développés en cours magistral, le cours d'étude de la langue se concentrera sur des problématiques alors assorties d'exemples et d'exercices d'application, assurant ainsi une bonne assimilation des connaissances évoquées dans le cours magistral. Par ailleurs, ce TD hebdomadaire rendra possible la mise en place de discussions portant sur la grammaire comparée (français/anglais) entre étudiants et professeur.

Contrôle des connaissances :

1^{ère} session : 1 examen écrit d'1h

2^{ème} session : 1 examen écrit d'1h

UE 4 – MAITRISE DE LA LANGUE ORALE

PRATIQUE DE LA LANGUE (TD, 1 heure) : **Mme Françoise Peyrissat et M. Matthew Burns**

Ce TD aura pour but d'améliorer les compétences de compréhension des documents audio et vidéo. Les activités permettront de renforcer les techniques de prise de notes et de compréhension fine des supports.

Les documents aborderont des thématiques en liaison avec les pays anglophones et permettront le rappel de données culturelles et l'élaboration du lexique spécifique indispensable pour comprendre d'autres documents de thématique similaire.

La restitution sera également un entraînement profitable à l'expression écrite.

L'examen final permettra de vérifier l'étendue des compétences de compréhension de l'oral ainsi que la maîtrise du lexique associé aux thématiques étudiées.

Contrôle des connaissances :

1^{ère} session : 1 examen écrit d'1h

2^{ème} session : 1 examen écrit d'1h

LANGUE ORALE (TD, 1 heure) : **Lecteurs anglophones**

Work on oral English (with emphasis on oral expression) will be done in small groups with one of the department's language assistants. Students are assessed throughout the semester on their participation and oral language skills and there is no final exam for this course.

La langue orale est évaluée toute l'année par contrôle continu pour les étudiants assidus. La note finale sera comptabilisée au S2, vous n'aurez pas de note au S1.

UE 5 - CIVILISATION

Ces TD de 2h viennent en complément de l'UE 2 (cours magistraux). Dans le cadre de cette UE, nous travaillerons sur des sources primaires et secondaires portant sur l'époque.

Bibliographie :

Des documents de méthodologie ainsi que les textes à travailler seront mis en ligne.

Contrôle des connaissances :

1^{er} session : un examen écrit de 2 heures.

2^e session : un examen écrit de 2 heures.

Cours assurés par Mme Fernandes et Mme Van Parys-Rotondi.

UE 6- LITTÉRATURE

Des TD de 2h permettront aux étudiants d'aborder la méthodologie du commentaire de texte littéraire en approfondissant leurs connaissances sur le programme du CM en UE 2. Cours assurés par plusieurs enseignants.

Contrôle des connaissances :

1^e session : contrôle continu pour les étudiants assidus.

2^e session : un examen écrit de 2 heures.

En plus des enseignements disciplinaires « majeurs » énumérés ci-dessus, vous devez suivre 3 UE (7,8 et 9) dans une discipline dite « mineure ».

Reportez-vous aux descriptifs proposés par la mention « Arts » et par la mention « EIE » pour plus de détails.

Semestre 2

UE 1– TRADUCTION LITTÉRAIRE

THEME (1h)

Plusieurs enseignants

VERSION (1h)

Plusieurs enseignants

Mêmes consignes et même évaluation qu'au premier semestre

UE 2 – CULTURE

LITTÉRATURE AMÉRICAINE (1 heure CM) : Mme **Adeline Chevrier-Bosseau**

This survey course will examine the evolution of American literature from the beginning of the 20th century to the present day; as America went through major economical, social and political changes (the Great depression, two World Wars, the Civil Rights movement, the Vietnam War, ...), its literature reflected the changes and turmoil of the nation.

During the semester, we will focus particularly on Modernism, the Lost Generation, African-American literature, The Beat Generation, and Postmodernism.

Required reading: *The Penguin Book of American Short Stories*, edited by James Cochrane, Penguin Books, first published in 1969 (this book is also required for the first semester).

The following stories from this selection should be read BEFORE the beginning of classes:

- Sherwood Anderson, "Death in the Woods"
- F. Scott Fitzgerald, "The Rich Boy"
- Ernest Hemingway, "The Battler"
- Katherine Anne Porter, "Flowering Judas"
- William Faulkner, "Delta Autumn"
- Truman Capote, "Children on their Birthdays"

In addition, a handout will be provided in class with the following texts:

- A. Nin, "Ragtime"
- S. Plath, "Johnny Panic and the Bible of Dreams"
- R. Carver, "Little Things"
- R. Coover, "In Bed One Night"

CIVILISATION AMÉRICAINE (1 heure CM) : Mme **Linda Garbaye**

An Introduction to American History,

Ce cours est une présentation générale de l'histoire des États-Unis de la période coloniale aux années 1830 environ.

Lecture obligatoire

- FONER Eric, *Give Me Liberty! An American History*, Seagull Fourth Edition, NY: Norton & Company, 2014. .

Contrôle des connaissances :

1^{ère} session : un examen écrit de 3h (2 X 1h30).

2^{ème} session : un examen écrit de 3h (2 X 1h30).

UE 3 - LANGUE

GRAMMAIRE (CM, 1 heure) : **Mme Aurélie Barnabé**

Ce cours propose une étude détaillée du syntagme nominal. L'étude du groupe nominal sera approfondie par l'analyse (1) des déterminants, (2) des différents types de noms, (3) des quantifieurs et (4) des différentes expansions nominales, à savoir (i) les adjectifs, (ii) les constructions à plusieurs noms et (iii) les propositions relatives. Dans une deuxième partie du cours magistral, on étudiera les différents contextes d'emploi de la voix passive, dans une perspective contrastive avec son utilisation dans la langue française.

Les connaissances théoriques seront soutenues par un livret – le livret n°3 – support du cours magistral dans lequel figureront théorie et exercices d'application. L'étudiant, en plus de la théorie du cours à assimiler, sera, comme au premier semestre, chargé d'effectuer un travail personnel qui consistera à faire les exercices d'application contenu dans ce livret, le cours magistral restant consacré à la transmission des connaissances théoriques.

On gardera les mêmes ouvrages de référence qu'au premier semestre.

PHONÉTIQUE ET PHONOLOGIE (CM, 1 heure) : **Mme Wendy Schottman**

Introduction to English phonology and articulatory phonetics.

Contrôle des connaissances:

1ère session: 1 examen de 2h (2 X 1h)

2ème session: 1 examen de 2h (2 X 1h)

UE 4 - CULTURE

Des TD d'une heure en littérature ET en civilisation permettront aux étudiants de travailler des textes en rapport avec les CM de l'UE 2 tout en abordant la méthodologie du commentaire de texte.

Contrôle des connaissances :

1ère session : 2 examens écrits de 2 heures.

2e session : un examen écrit de 2 heures (civilisation) et un oral de 20mn (littérature)

UE 5 - MAITRISE DE LA LANGUE ORALE

PRATIQUE DE LA LANGUE (TD, 1 heure) : **Mme J. Van Parys-Rotondi et autre enseignant**

Mêmes consignes et mêmes modalités d'évaluation qu'au premier semestre.

LANGUE ORALE (TD, 1 heure) : **Lecteurs anglophones**

Voir la description de ce cours ci-dessus (S1). L'évaluation se fait en contrôle continu tout au long de l'année.

En plus des enseignements disciplinaires énumérés ci-dessus, vous devez suivre 2 UE Transversales :

UE TRANSVERSALE LANSAD

Il s'agit de cours de langues proposés aux non spécialistes. Vous choisirez de l'allemand, de l'espagnol, de l'italien, etc. Vous pouvez poursuivre l'étude d'une langue étrangère que vous avez étudiée au lycée ou bien commencer une nouvelle langue.

UE TRANSVERSALE MTU et O2I

MTU (Méthodologie du Travail Universitaire) : (TD, 2 heures, 16h au total) : **Plusieurs enseignants**

Lors de cet enseignement assuré en français seront abordés aussi bien l'utilisation des dictionnaires unilingue et bilingue, les procédés de traduction, la connaissance des techniques de recherches documentaires à l'université (repérage des sources en bibliothèque), l'alphabet phonétique, la méthodologie du commentaire et de la dissertation de littérature et de civilisation.

Attention que cet enseignement, qui vise à vous aider à bien appréhender la spécificité des cours en université et de l'anglais dans le supérieur en particulier, a lieu au S1, même s'il n'apparaît qu'au S2.

O2I (8h) : Vous apprendrez à maîtriser certains outils informatiques de base. L'objectif de cette formation est de préparer l'étudiant à présenter le certificat C2i.

Attention que cet enseignement peut avoir lieu aussi bien au S1 qu'au S2. Des précisions seront apportées à la rentrée.

MINEURE (UE 6, 7 et 8) enseignements en dehors du département d'anglais :

Vous continuez avec la mineure que vous avez choisie au premier semestre. **Vous devez vous inscrire de nouveau dans les cours avant le début du deuxième semestre.**

Quelques informations concernant les examens

Chaque semestre donne lieu à 2 sessions d'examen.

Les notes des différentes UE se compensent entre elles. Les UE d'un semestre se compensent entre elles et les 2 semestres d'une année se compensent entre eux.

Les années ne se compensent pas entre elles.

L'étudiant qui a acquis l'année ou le diplôme à la 1^{ère} session n'est pas autorisé à se présenter à la 2^{ème} session.

Une UE acquise ne se repasse pas.

Les notes des UE non acquises se reportent dans la mesure où aucune épreuve de cette UE n'est repassée en 2^{ème} session.

La note d'une UE non validée peut être conservée d'une session à l'autre (mais pas d'une année à l'autre). L'étudiant se présente à l'UE en 2^{ème} session, toutes les matières de cette UE ayant une note inférieure à la moyenne doivent être repassées. Seule la note obtenue à la 2^{ème} session est prise en compte.

Exemple fictif

UE comprenant 3 matières :

Notes obtenues à la 1^{ère} session : 1^{ère} matière : 14/20
2^{ème} matière : 09/20 Moyenne UE : 9.33/20
3^{ème} matière : 05/20

Si l'étudiant décidait de ne rien repasser, la moyenne obtenue à l'UE se reporterait pour la 2^{ème} session.

L'étudiant décide de repasser en 2^{ème} session l'examen de la 2^{ème} matière : Notes obtenues pour la 2^{ème} session :

1^{ère} matière : 14/20
2^{ème} matière : nouvelle note de 2^{ème} session
3^{ème} matière : **0/20**

Explication :

1^{ère} matière : une note supérieure à la moyenne obtenue à une matière se reporte à la 2^{ème} session si l'étudiant repasse un examen de l'UE.

2^{ème} matière : l'étudiant repasse l'examen.

3^{ème} matière : l'étudiant ne repasse pas l'examen, la note est inférieure à la moyenne donc ne se conserve pas et par conséquent retombe à 0/20.

PROGRESSION CONDITIONNELLE

PASSAGE de la 1^{ère} ANNEE à la 2^{ème} ANNEE : l'étudiant ayant validé un semestre S1 ou S2 est autorisé à s'inscrire dans la 2^{ème} année de licence (semestres S3 et S4). Tout étudiant ayant validé 40 crédits sur les semestres S1 + S2 est autorisé à s'inscrire dans la 2^{ème} année de licence (semestres S3 et S4), *même si* aucun des deux semestres n'a été validé.

PASSAGE de 2^{ème} ANNEE en 3^{ème} ANNEE : L'étudiant ayant validé S1 + S2 et 30 crédits du S3 + S4 peut s'inscrire en 3^{ème} année de Licence.

Lors des épreuves, il est possible que les horaires ne permettent pas à l'étudiant inscrit en conditionnelle de se présenter à tous les examens des UEs qu'il lui reste à valider. Il doit alors donner la priorité aux UE de l'année inférieure.

Le diplôme de licence est délivré à tout étudiant ayant validé les 180 crédits correspondant aux semestres S1 S2 ; S3 S4 ; S5 S6.